

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz
Band: 4 (1900)

Artikel: Autres cloches, autres sons
Autor: Muret, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autres cloches, autres sons

Par M. Ernest Muret (Genève)

(Cf. *Archives*, III, pages 179—188)

Plus d'un lecteur de nos *Archives* prendra sans doute plaisir à accroître l'intéressant recueil des *Glockensagen aus der Schweiz*, formé par feu Arnold Nüscheler et publié par M. E.-A. Stückelberg. Comme nulle bonne volonté ne doit être découragée, je n'ai pas besoin de m'excuser de n'apporter à l'œuvre commune qu'une très modeste contribution.

Le jour de la Dame, à Lausanne

Jusqu'en 1862, le 25 mars, jour de l'Annonciation, était fêté dans le canton de Vaud sous le nom de *jour de la Dame*. L'aimable *authoress* qui se cachait sous le pseudonyme de Mario*** a tiré de ses souvenirs d'enfance une vive description de cette fête, chère à nos pères et bien oubliée depuis longtemps :

A Lausanne, « il était de tradition le jour de la Dame de manger des petits pâtés. Ne pas le faire eût été manquer au décorum qu'en devait à la bonne fête. Mais personne n'y manquait. On faisait même plus, — on s'en bourrait. » Également « par tradition, les populations foraines se déversaient sur la capitale . . . on aurait dit un pèlerinage, tant on y venait de plusieurs lieues à la ronde. »

Arrivés la plupart vers les onze heures du matin, les campagnards montaient en foule pressée au clocher de la cathédrale. Munies de sachets, « les paysannes apportaient leurs pépins de courge pour les faire balancer par la grande cloche de la cathédrale pendant qu'elle sonnerait midi, ce qui dans leur idée devait donner de la vertu à cette semence et par là augmenter le volume de ce peu poétique produit de leurs terres. »

(*Silhouettes romandes*. Paris et Lausanne, 1891. P. 59).

La Barbe de Lens

Au temps de *Barbe de Platéa*, l'héroïne d'une sorte de nouvelle historique ou légendaire dont Mario*** semble avoir puisé les éléments dans une tradition locale, le village de Lens (district de Sierre) « ne se vantait pas encore des grandes cloches¹⁾ qui font aujourd'hui sa renommée, les plus belles du pays. » La noble dame « résolut de doter la paroisse d'une cloche qui surpasserait toutes les autres autant en grandeur qu'en sonorité, et se ferait entendre dans toute la montagne et les endroits d'alentour. »

« Selon une tradition locale, au jour fixé pour la fonte de la dite cloche, la dame de Platéa vint de Sierre à Lens avec un mulet « si pesamment chargé d'or et d'argent, » que parvenu au sommet de la dernière montée, le pauvre animal qui en avait plus qu'il n'en pouvait porter, s'affaissa sous le poids de son fardeau et refusa d'aller plus avant.

« Le retard occasionné par cet incident n'empêcha pourtant pas la pleine réussite de la cloche qui reçut au baptême les prénoms de sa marraine.

« En retour de ce don, il fut stipulé, ainsi que le voulait la coutume en pareil cas, que chaque fois que dame Barbe, de Diogne, se résidence d'été, se rendrait aux offices de la paroisse, du plus loin qu'on la verrait venir, la grande cloche lancée à toute volée annoncerait son arrivée, et de même au départ l'accompagnerait de sa puissante voix jusqu'à sa rentrée au château. »

Dans la nuit de Noël, « les montagnards, lorsqu'ils entendent la Barbe, leur grosse cloche, préluder aux accents du concert pastoral, disent encore comme au temps jadis: « Voici la marche de la dame de Diogne! »

(*Un Vieux Pays*. Croquis valaisans. Seconde édition. Lausanne, 1892. Pages 284—287).

La cloche de saint Théodule, à Sion

On trouve de curieux détails sur cette relique et une version singulière de la légende dans une des notes qui font suite au poème intitulé: « LE TABLEAU // DE LA SUISSE // Et autres alliez de la France és hautes // Allemagnes // Auquel sont descrites les

¹⁾ La Barbe, la Salvaterre, la Marie et la Théodule. L'onomastique des cloches n'est pas sans intérêt pour l'historien et l'hagiographe.

singularités des Alpes, // & rapportées les diverses Alliances des Suisses: particulièrement celles qu'ils ont // avec la France. // Par MARC LESCARBOT Aduocat // en Parlement. // A PARIS // Chez ADRIAN PERIER, rue S. Jacques, au Compas d'Or. // MDCXVIII. »
L'auteur, qui séjourna en Suisse auprès de l'ambassadeur de France, Pierre Jeannin de Castille (10 novembre 1611—1616), nous apprend lui-même (pp. 71 et 73) qu'il avait été en Valais « pour le service du Roi » et qu'il se trouvait à Sion en 1612.

« J'ay remarqué en mon Tableau de la Suisse, » écrit-il à la page 72, « beaucoup de singularités du país de Valais. Mais je serois reprehensible si j'oublois à dire qu'au tresor de l'Eglise de Sion y a un metal qu'ils appellent sacré, lequel ilz gardent en grande reverence depuis huit cens ans, à ce qu'ilz disent, & n'en donnent que des petits morceaux par grande singularité, aux Princes, Ambassadeurs, & grands Seigneurs, ou grands amis (comme fit de nostre temps l'Evesque qui estoit lors à Sion, audit Sieur de Castille Ambassadeur) pour garentir du tonnerre, de la peste, des fievres, & beaucoup d'autres maux. J'ay quelquefois requis le Bourgmaistre de Sion de m'éclaircir cette histoire. Il me dit qu'au temps de saint Theodule jadis Evesque de ladite ville, le diable se mit en devoir d'emporter la cloche de l'Eglise, qui lui nuisoit, à-cause qu'elle faisoit assembler le peuple pour prier Dieu. Lors le bon Evesque se mit en prieres & le conjura, si bien qu'il laissa tomber ladite cloche dans un pré voisin de là, où l'on en voit encore les marques, & depuis a esté gardé ce sacré metal. »

Cette version, puisée à si bonne source, n'est sans doute pas autre chose qu'un *rifacimento* de la version commune, inspiré par la prudence ecclésiastique et par un timide rationalisme. La version commune elle-même pourrait, ainsi que le suggère ingénieusement Alfred Maury dans ses *Légendes pieuses*,¹⁾ avoir été inventée afin de rendre compte de représentations figurées montrant le saint flanqué du diable et d'une cloche symbolique. Cependant, les documents iconographiques dont j'ai pu avoir connaissance, grâce à l'obligeance de M. Stükelberg, ne sont pas antérieurs à la fin du XV^e siècle; et notre légende surgit vers le même temps dans un des manuscrits de la *Vie*

¹⁾ Nouvelle édition dans les *Croyances et Légendes du Moyen âge* (Paris, 1896), p. 255, n. 6.

latine de saint Théodule, écrite en 1491 par un certain Ruodpert,¹⁾ et dans le poème allemand de Henri Vischer, conservé aux archives de Sion dans un manuscrit qui porte la date du 26 août 1501.²⁾ La fantastique chevauchée *ad limina* que ces textes attribuent à saint Théodule l'a été également, sauf le trait caractéristique de la cloche, à saint Antide, évêque de Besançon, dont la *Vie* remonte, suivant les Bollandistes, au XI^e siècle.³⁾

Les variantes recueillies de nos jours dans la tradition populaire n'ont pas gardé trace de la version de Lescarbot. Maint détail distingue le récit de M. Courthion, dans les *Veillées des Mayens*, de celui du chanoine Ruppen, reproduit dans les *Glockensagen aus der Schweiz*. Une autre variante, publiée par M. Maurice de Palézieux,⁴⁾ prête au diable chargé de la cloche un rôle qui, dans les traditions de la Suisse française, est souvent tenu par le géant Gargantua. Elle « rapporte que le diable portait la cloche dans une hotte et qu'étant arrivé au sommet du Mont-Joux (St-Bernard) la charge était si lourde que diable, hotte et cloche roulèrent au bas de la montagne et ne s'arrêtèrent qu'aux environs de Martigny pour former le Mont Catogne, qui, vu depuis les bords du Léman, a assez la forme d'une hotte renversée. »⁶⁾

Il serait curieux de connaître les destinées modernes de la fameuse cloche. Au témoignage de Sébastien Briguet, chanoine de Sion, dont la *Vallesia Christiana* parut en 1744 dans cette ville, les débris en étaient conservés encore au milieu du XVIII^e siècle au château de Valère. C'est à la bénédiction de saint Théodule que Briguet, sans daigner mentionner la légende, attribue les propriétés miraculeuses du métal, dont le son, dit-il,

¹⁾ Murer, *Helvetia Sancta*, p. 17, col. 1. Cf. *A. A. S. S.* Aug. III, p. 275, col. 2.

²⁾ Vernaleken, *Alpensagen*, pp. 307—315.

³⁾ *A. A. S. S.* Jun. V, p. 42. Le rapprochement a déjà été fait par Murer.

⁴⁾ *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, t. V, p. 37. La provenance du récit n'est malheureusement pas indiquée.

⁵⁾ Voyez A. Ceresole, *Légendes des Alpes vaudoises*, pp. 268 et 269, et J. Genoud, *Légendes fribourgeoises*, p. 138.

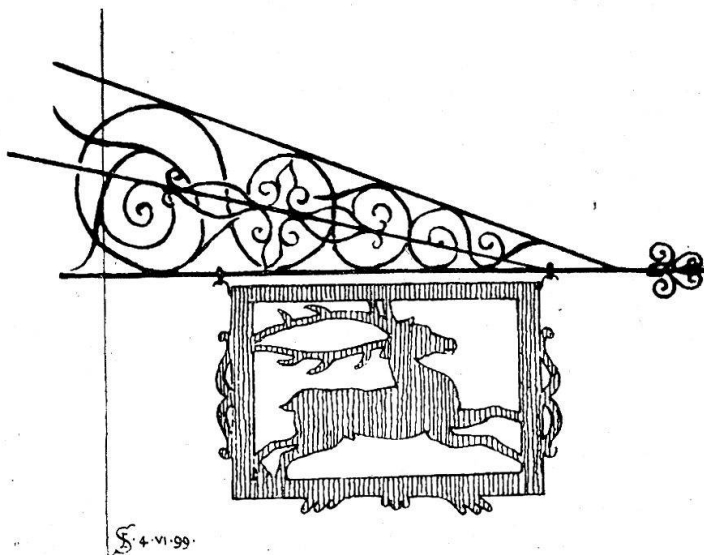
⁶⁾ A Jongny, au-dessus de Vevey, à ce que j'ai appris de mon ami M. A. Taverney, on raconte que la Dent de Jaman, dont la silhouette n'est pas sans analogie avec celle du Catogne, aurait été formée de la même façon par le contenu de la hotte renversée de Gargantua.

écartait les maléfices et dispersait le sabbat.¹⁾ Des reliques du saint, conservées dans les diocèses de Lyon et de Besançon, passaient au XVII^e et au XVIII^e siècle pour efficaces contre les intempéries.²⁾ Selon Vernaleken, on trouvait naguère dans le Vorarlberg des traces de la croyance en saint Théodule comme protecteur contre les orages.³⁾

1) P. 98: « Campanas ab Eo benedictas sonitu suo veneficorum, ac Dæmonum impios cœtus solvere, et maleficia discutere solitas esse, iisdem habetur Testimoniis, eandem verò virtutem aliis campanis, quibus immixtum fuerit tantillum Metallum è quâdam campanâ ab Ipso benedictâ, cujus residuum in Castro Valeriæ asservatur, inesse, continuo experimento compertum est apud Vallenses. » C'est encore à M. Stüchelberg que je dois la connaissance de ce texte important.

2) *Ib.* et *A. A. S. S.* Aug. III, p. 275 A-B.

3) P. 315. Vernaleken renvoie à Bergmann, *Ueber die Walser* (Wien, 1844), pp. 31 et 32.



Wirtshauschild aus Rapperswyl.